

4^{ème} édition



24 & 25 septembre 2015

CNOSF - Maison du Sport Français - Paris13

TROPHEE DE L'INNOVATION RH

Dossier de candidature 2015

Trophée de l'innovation en Ressources Humaines FHF – MNH

Pour la 3^{ème} année consécutive, la FHF et la MNH proposent de récompenser des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes dans le domaine des RH du personnel médical et non médical.

Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature **avant le 15 mai 2015**

par mail à nadine.driss@sphconseil.fr

ou par courrier à l'adresse suivante : SPH Conseil, 1 bis rue Cabanis - 75014 PARIS

pour plus d'informations : Nadine DRISS, tél. 01 44 06 84 49



OBJECTIF

Ce prix récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements en matière de politique de ressources humaines du personnel médical et non médical. Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer.

Ce prix permet :

- de valoriser le travail de vos équipes et faire connaître vos initiatives,
- de promouvoir votre établissement,
- de diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de faire progresser collectivement la politique des RH,
- d'être distingué par la FHF et la MNH.

TYPES D'ACTION

Cette année, aucun thème n'est défini a priori afin de permettre un retour d'expériences dans tous les domaines de la GRH du personnel médical et non médical.

Plusieurs projets seront retenus. Si votre projet ne l'est pas il fera cependant l'objet d'une publication sur le site internet de la FHF sauf avis contraire de votre part.

SELECTION DES CANDIDATURES

La sélection se fera par un jury composé majoritairement de professionnels des établissements de santé et de partenaires institutionnels à partir des critères d'évaluation suivants :

- une méthodologie développée de façon claire,
- le caractère innovant du projet,
- un calendrier d'actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
- l'évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
- l'intérêt pour le service public hospitalier,
- le caractère transposable du projet à d'autres établissements,
- le travail d'équipe nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.

REMISE DES PRIX

Les trophées seront remis lors des rencontres RH des 24 et 25 septembre 2015. Ils feront également l'objet de diffusion dans les supports de communication de la FHF et de la MNH.

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : CHU DE POITIERS
Service : Direction des Ressources Humaines
Adresse : 2 rue de la Milétrie – CS 90577
Code postal : 86021
Ville : POITIERS CEDEX
Personne référente : Madame Séverine MASSON
Fonction : Directrice Générale Adjointe
Tél. : 05 49 44 39 29
E-mail : dg@chu-poitiers.fr

Domaines (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

- ATTRACTIVITE
- COMMUNICATION INTERNE
- CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTE AU TRAVAIL
- COOPERATIONS ENTRE ETABLISSEMENTS
- COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS
- DIALOGUE SOCIAL
- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
- GESTION RH / CONTROLE DE GESTION
- GPEC
- MANAGEMENT
- ORGANISATION DU TRAVAIL
- POLITIQUE SOCIALE
- AUTRES (préciser)

Personnel concerné : PM PNM

Titre

Enquête et conférence sur les carrières des femmes médecins à l'hôpital

Contexte et objectifs

Observer et comprendre le « plafond de verre » dans les carrières hospitalo-universitaires des femmes médecin. Favoriser le parcours professionnel des médecins femme.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

- Novembre/Décembre 2014 : réalisation d'une enquête sur les freins aux parcours professionnels des médecins féminins. 1 PUPH + 1 médecin du travail et 1 médecin non hospitalo-universitaire (cf enquête)
- Janvier 2015 : lancement de l'enquête
- Février 2015 : exploitation (cf diaporama)
- Mars 2015 : conférence avec présentation des résultats et intervention du Centre National de Gestion + 2 grands témoins (cf programme joint)

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

- Association de toutes les femmes hospitalo-universitaires du Chu de Poitiers
- Accord du Doyen et du Président de la Commission Médicale d'Etablissement
- Enquête auprès de tous les médecins + internes en dernière année

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients...

- Retour du questionnaire à presque 50 %
- Bonne participation à la conférence
- Satisfaction du public, du Centre National de Gestion et des intervenantes
- Création d'un club de toutes les femmes hospitalo-universitaires visant à orienter, soutenir, ouvrir leur réseau à toutes les femmes médecins aspirant à doper leur parcours professionnel.

Date et signature du chef d'établissement

Joseph Pierre DEWITTE
DIRECTEUR GENERAL



le 23 avril 2015

FICHE SYNTHETIQUE*(publiée sur internet)***Etablissement :**

Nom de l'établissement : CHU DE POITIERS
 Service : Direction Générale
 Adresse : 2 rue de la Milétrie – CS 90577
 Code postal : 86021
 Ville : POITIERS CEDEX

Domaine :

Motiver et favoriser les parcours professionnels des femmes médecins.

Personnel concerné : PM PNM

Titre

Enquête et conférence sur les carrières des femmes médecins à l'hôpital

Résumé (maximum 10 lignes)

Alors que 52% des internes sont des femmes, seulement 14,29 % des PU-PH le sont. Ce plafond de verre, indéniable aujourd'hui, se brisera t-il naturellement, sous l'effet de la pression démographique, ou faut-il dès à présent trouver des voies et des moyens pour le faire voler en éclats ?

Le Chu de Poitiers, convaincu qu'une méthode volontariste est indispensable, a donc décidé d'organiser une conférence sur ce sujet, organisée en trois temps :

Un état des lieux quantitatif et national à tous les stades du parcours professionnel d'un médecin hospitalier

Une vision locale sur les freins et les moteurs perçus par les médecins, à travers l'exploitation d'un questionnaire lancé auprès de toute la communauté médicale.

Des regards croisés de deux femmes qui ont un parcours exemplaire, à l'hôpital public et aussi hors de l'hôpital public.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

